

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL SALLE DE LA MAIRIE

SEANCE DU VENDREDI 23 JUIN 2023

20 H 30

Présents : BUISSON Fabienne, BOUDET Patricia, PUGEAUT Angéline, FERRIER Antoine, PIGNON Patrick, BORGES Valérie, CROSET Richard, ROUSSÉ Isabelle – JOUSEAU Estelle

Absents(es) excusés(es) : VARROT Luc pouvoir à BUISSON Fabienne

Absents(es) : Néant

Secrétaire de séance : FERRIER Antoine

La séance est ouverte à 20 Heures 30 – Le quorum est atteint

Ordre du jour : - approbation du Procès verbal du 26 mai 2023 – Abonnement application mobile « panneau pocket » délibération qui annule et remplace celle prise le 26 mai concernant le tarif de l'abonnement – Délibération travaux bâtiments du stade (aurorisaion à donner à l'association du « comité d'animation ») – Questions diverses

➤ **Procès-verbal du 26 mai 2023**

L'assemblée délibérante approuve le procès- verbal par 10 voix (dont 1 pouvoir)

➤ **Abonnement application « panneau pocket » délibération annule et remplace N°26MAI202322**

Mme le maire rappelle la délibération N° 26 MAI202332 du 26 mai 2023 par laquelle l'assemblée délibérante avait accepter l'adhésion à une application mobile pour 3 ans + 6 mois avec un tarif de 390 €. Mme le maire précise que ce tarif était préférentiel et qu'il était réservé aux collectivités adhérentes à l'association des maires ruraux de FRANCE hors ce n'est pas le cas et qu'il y a lieu de redélibérer sur ce point. Mme le maire informe des tarifs du devis non préférentiel qui sont les suivants :

1 AN (180 € HT) 2 ANS + 3 MOIS (360 € HT) 3 ANS (540 € HT)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 10 voix pour (dont 1 pouvoir) , 0 Contre, 0 abstentions accepte l'adhésion à l'application mobile «panneau pocket » de 3 ans + 6 mois pour un montant de 540 €HT . Autorise Mme le maire à signer tout document se rapportant à cette offre et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 de la commune.

➤ **Autorisation au Comité d'animation de faire des travaux au bâtiment du stade**

Mme le maire explique que le comité d'animation manque de place dans le local qui leur est réservé au stade et qu'une demande a été faite d'agrandir le local en procédant à une ouverture dans le mur qui donne sur local appelé « anciennement » le vestiaire des arbitres. Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise l'association du comité d'animation à exécuter les travaux nécessaires et dit que les travaux seront entièrement à la charge du comité d'animation

➤ **Questions diverses (à noter que M. Luc VARROT est arrivé à ce point de l'ordre du jour)**

- été informé par l'office National des forêts que les parcelles 17, 18d, 19d (chênes rouges) d'un cubage de 697.48 n'ont pas été vendues lors de la vente du 20/06.

- été informé de l'invitation de M. le Député Européen Arnaud DANJEAN pour une réunion publique à la tuilerie (Varennes saint Sauveur) le jeudi 06 juillet 2023 à 19 h 00.
- Pris connaissance d'un devis pour l'achat d'un ordinateur pour un montant de 998.58 €
- Pris connaissance d'un courrier de la Préfecture informant la collectivité qu'un plan de sauvegarde communal doit être réalisé obligatoirement dans les 2 ans à venir.
- été informé de l'assemblée générale de la MIP à Louhans le 05 juillet 2023
- Pris connaissance d'un devis pour la rénovation d'un mur de soutènement (au niveau du chemin lieudit les chèvres » pour un montant de 8749.20 € TTC . L'assemblée délibérante propose de demander un autre devis afin de pouvoir faire une comparaison.
- Mme le maire informe l'assemblée d'une requête de M. BEFFY Thierry, demandant une participation financière de la part de la commune pour l'installation d'une réserve incendie sur sa propriété. Le Conseil municipal refuse cette participation dans le sens ou une demande similaire avait été refusée les années précédentes de M. PONCELIN au moulin rouge.
- Mme le maire informe de son rendez-vous à la gendarmerie afin d'évoquer les incivilités à la base de loisirs de Louvarel ainsi que des stationnements gênants sur la commune.
- Pris connaissance de l'arrivée d'un tracteur de prêt, dans l'attente des réparations à effectuer sur le tracteur Renault.
- Mme le maire informe que Luc VARROT a assisté à une réunion avec le Syndicat mixte. (révision du scot pour les constructions) (Projet d'aide au niveau des cantines : augmentation de la nourriture locale ainsi que pour les personnes en difficultés les accompagner pour l'accès à une nourriture locale également)
- Mise en place d'une commission pour le bulletin municipal (Patricia BOUDET ,Luc VARROT, Isabelle ROUSSÉ, Angéline PUGEAUT et Estelle JOUSEAU en feront partie)
- Patricia BOUDET a participé à l'assemblée générale de la mission locale et à une réunion scolaire avec Bresse Louhannaise Intercom' (Infos : les écoles, vont toutes être équipées de chariots de nettoyage et au 1^{er} janvier 2024 de la mise en place d'un composteur. Un problème de recrutement de chauffeur de bus a été évoqué).
- Été informé de la livraison et mise en place du colombarium lundi 26 juin 2023.
- pris connaissance d'un problème concernant le panneau d'affichage au lieudit les goys (celui-ci se trouve juste sur un stationnement et de ce fait n'est plus accessible quand les véhicules sont garés) Voir si possibilité de positionner ce panneau un peu plus loin.

Séance close à 22 h 46

La secrétaire de séance

FERRIER Antoine



Mme le maire

BUISSON Fabienne

